

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 141 (1996)  
**Heft:** 12

**Artikel:** La Première Guerre mondiale vue de... Fleurier  
**Autor:** Engelberts, Derck  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-345720>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 18.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# La Première Guerre mondiale vue de... Fleurier

Par le capitaine Derck Engelberts

Dans le Val-de-Travers, il existe depuis 1750 une institution appelée Caisse militaire du Val-de-Travers. Cette institution, financée par les amendes payées par les miliciens négligents et les primes versées par les officiers à chaque changement de grade, était initialement conçue pour couvrir les besoins financiers de la milice en matière de matériel, notamment les instruments de musique. Dès 1848, elle devint une sorte de caisse de prévoyance pour les soldats du district tombés dans le besoin pour cause de service militaire. Administrée par des fondés de pouvoirs élus par les ayants-droit (tous les militaires domiciliés dans le Val-de-Travers), elle déploya son activité en couvrant des besoins toujours plus importants, générés par des périodes de service plus nombreuses et plus longues. Elle fut donc prête, dans la modeste mesure de ses moyens, à répondre à la grave crise qui sera le résultat des mobilisations imposées par la Première Guerre mondiale.

Fonctionnant sans discontinuer pendant toute la durée du conflit, elle tint ses assemblées et réunions de comité de manière régulière. Le secrétaire de l'époque, le soldat Paul Montandon, imprimeur à Fleurier, a enrichi les procès-verbaux de cinq textes dans lesquels il exprime en termes simples sa vision du « Conflit européen ». Ce sont donc des extraits de ces textes que nous proposons ici.

## Septembre 1914 : le conflit européen

(...) La Caisse militaire du Val-de-Travers n'est plus l'institution presque centenaire qui avait des obligations où le grade prévalait ! Elle est devenue une institution libérale, dirigée par des personnes qui ont compris son but, qui ont fait d'elle dans la mesure du possible, une œuvre gardienne des intérêts de ceux qui par leurs devoirs se voient forcés de donner à la Patrie leurs forces, leur temps et aussi leur intelligence.

(...) Il est arrivé quelquefois que l'on a pris la Caisse militaire pour une vulgaire source de secours, où tout les ayant droits pouvaient

puiser à satiété, ce qui fut une erreur ; ceux qui en eurent la garde furent prudents, notre Caisse donne et donnera largement aux petits et aux faibles, aux femmes de ceux qui sont sous les drapeaux. Jamais depuis sa nouvelle organisation elle n'a laissé un ami en arrière, nous voyons en 1857, Campagne du Rhin, une dépense de Fr. 2165.- puis en 1871 la somme de Fr. 1990.-.

Que ferait-elle maintenant si à chaque cours de répétition, elle avait donné sans se rendre compte de cas peu intéressants. Pourrait-elle maintenant accuser un capital comme celui que nous possédons ! Pourrait-elle donner à ceux qui dans le besoin ont droit à un juste appui. Non, La

Caisse militaire du Val-de-Travers peut aujourd'hui apporter son appoint aux secours à répartir. Dans son rapport de 1912, notre caissier (...) disait : « Dans la période si critique que nous traversons, nous devons économiser tout ce que nous pouvons, car si la guerre qui menace l'Europe éclatait, nous serions heureux d'avoir des fonds disponibles pour parer aux besoins les plus urgents des familles de nos miliciens qui devraient border les frontières de notre chère patrie. » (...)

1870-71 avaient mis aux abois notre population, notre Caisse fit face à ses engagements. 1914 se présente sous une forme plus concrète mais que l'on n'oublie pas que la charité

a été centralisée. En ce qui nous concerne, nous voulons donner comme bon nous semble en prenant pour base cette maxime : « Dépense tes intérêts sans toucher au capital ».

Jamais peut-être l'Europe ne s'est vue aux prises avec un dilemme si terrible. Partout le sang, le feu. Seule notre patrie reste jusqu'à maintenant indemne et cela grâce à son union, à sa prévoyance et surtout à son armée. Oui ! C'est grâce à son armée que nous devons d'avoir été respectés et dans cette armée, il y a des citoyens qui ont donné leur superflu ; ce sont ceux qui ne possédant rien sont partis le cœur serré, en pensant à leurs familles qui seront dans le besoin, mais heureux encore d'aller vers les frontières prêts à vaincre ou mourir si la nation le leur demandait. L'année 1914 sera inscrite en lettres rouges dans nos annales ; la France, l'Allemagne, l'Angleterre, la Belgique, la Russie, l'Autriche, le Japon, la Serbie, le Monténégro sont aux prises et demain peut-être d'autres nations entretront en lice.

Que de malheurs en perspective, que de misères à soulager ! Nous ferons notre possible, en comptant juste, en étant juste et en nous rappelant que l'on ne constitue pas un capital en un jour. Si les administrateurs de la Caisse militaire n'avaient pas été vigilants, les secours à donner seraient bien petits. Nos successeurs suivront la même

marque, sinon mieux et les ayants-droit pourront toujours compter sur un modeste secours. En limitant nos dépenses nous n'avons fait que notre devoir et une fois de plus les événements de 1914 nous crient « Economie-Prudence ». Puissent ces calamités ne jamais revenir !

### **13 février 1916 : coup d'œil rétrospectif**

(...) Ces calamités (qui ne sont point revenues parce qu'elles ne sont point parties) s'affirment davantage tous les jours, leurs horreurs se dévoilent toutes les heures par le retour des internés, par les grands blessés, par les milliers et milliers de victimes militaires et civiles, surtout civiles, par ces otages qui dès qu'ils ont touché notre sol laissent déborder leur cœur endolori et plein d'amertume. Leur misère s'est calmée tout d'un coup en sentant une amitié sincère et solide et ils ont dit à la France ce qu'était la Suisse. En secourant ces déshérités, nous n'avons fait que de leur donner une caresse et lorsque nous secourons une de nos familles dont le chef est au service de la Patrie nous regrettons de ne pouvoir donner plus mais nous devons limiter pour plus tard.

La guerre qui continue inlassable a étendu ses méfaits au loin comme nous l'avons déjà dit. Le Monténégro et la Serbie sont tombés au champ d'honneur,

terrassés par un ennemi cent fois plus fort, mais leurs blessures ne se refermeront pas sous les bottes des envahisseurs, leurs corps meurtris possèdent encore heureusement des membres sains. Les Balkans qui furent toujours un vaste foyer d'incendie restent en activité constante. On y verra peut-être encore bien des choses qui nous surprendront. Nous ne dirons qu'un mot de la Russie qui a fait un effort énorme, elle étonnera le monde. Faut-il parler des grandes batailles de la Champagne, non, ce n'est pas nécessaire, la France y a acquis des lauriers impérissables. Parlons par contre de la leçon qui en découle, si la victoire ne fut pas complète, elle fit par contre comprendre que la guerre de hier n'était plus la guerre d'aujourd'hui par la consommation extraordinaire des munitions.

Après la bataille de la Meuse, les Allemands ne s'enfuirent pas, ils se terrèrent dans des ouvrages rapidement construits grâce au long repérage fruit d'un espionnage perspicace.

La France s'est relevée moralement, puisse cela durer longtemps. La Belgique attend son heure et l'Angleterre attend la sienne.

(...) Les Egli et von Wattenwyl en travaillant pour leur compte n'ont pas sali l'armée suisse. L'abjection reste leur lot. Mais nos braves soldats ont pu prouver au monde entier que leur indignation, partie de

la simple recrue au vieux des vieux du Landsturm, était bien l'expression de la fidélité à la parole donnée et que les Suisses de 1291, de 1315 n'auront jamais rien à reprocher à ceux atteints par la conduite de deux supérieurs désormais honnis.

Honneur et fidélité à la parole donnée à la Patrie et aussi à ce serment juré solennellement en face du drapeau, notre Caisse militaire saura répondre en disant merci soldats, nous vous aiderons selon nos moyens. Nous n'osons pas espérer que notre prochain rapport puisse vous parler de paix, mais nous pouvons espérer que nos soldats feront leurs devoirs et nous les accompagnons de cœur pour leur nouvelle mobilisation en criant : Vive l'armée, Vive la Patrie !

## **21 février 1917 : encore le conflit européen**

(...) A la dernière heure nous apprenons que les Etats-Unis venaient de rompre leurs relations diplomatiques avec l'Allemagne et l'Autriche, invitant tous les neutres à en faire autant. En Europe nous n'avons plus que la Suède, la Norvège, le Danemark, la Hollande, l'Espagne et la Suisse. La Grèce qui est sous tutelle n'a pas voix délibérative, nous n'en parlons donc pas. On parle aussi des pays de l'Amérique latine et pourquoi pas ? Ne sont-ils pas neutres et ne sont-ils pas exposés à voir leurs navires de commerce

détruits par les sous-marins allemands ? (...)

Dans la note à l'Allemagne, le Conseil fédéral, après avoir exposé les conséquences du blocus pour la Suisse, déclare qu'il se voit alors dans l'obligation de protester énergiquement et de faire toutes les réserves contre le blocus annoncé par le gouvernement allemand et sa réalisation, pour autant que celle-ci lèse tous droits reconnus aux neutres par le principe du droit international. Dans sa note au président Wilson, le Conseil fédéral se réfère à la déclaration de neutralité du 4 août 1914 et suivant laquelle, pendant la durée de la guerre, la Confédération suisse maintiendra et défendra par tous les moyens en son pouvoir la neutralité et l'inviolabilité de son territoire. Le Conseil fédéral attire également l'attention de M. Wilson sur la situation géographique toute particulière de la Suisse, ensuite de laquelle elle deviendrait immédiatement, sitôt sortie de sa neutralité, le théâtre de la guerre générale.

Le Conseil fédéral ne peut donc se rallier au désir du président Wilson dans sa démarche vis-à-vis de l'Allemagne. Le Conseil fédéral s'en est tenu à protester et à faire des réserves.

Nous sommes bien l'Etat tampon, on sait de tous les côtés que nous saurions nous défendre. En attendant restons armés et soyons prêts à partir. Notre rôle de neutres armés est beau,

conservons-le longtemps, le plus longtemps possible.

Maintenant voyons ce qui se passe chez nous ; il y a quinze jours les hommes, les soldats de la 2<sup>e</sup> division partaient appelés subitement ; pas un murmure et sous le froid glacial ils remplissent leur devoir ; demain d'autres citoyens suivront et il en sera ainsi jusqu'à ce que l'Etoile de la Paix scintille dans un ciel pur. Depuis 1871, nous n'avions plus eu de troupes d'occupation (fort heureusement), mais le dimanche 28 janvier, la 1<sup>re</sup> compagnie du bataillon 14 (Fribourg) sous les ordres du capitaine Weissenbach arrivait avec 13 guides et 5 cyclistes cantonner à Fleurier. Notre population leur fit un accueil très cordial, ces braves Confédérés nous le rendent en reconnaissance par une excellente discipline et beaucoup de courtoisie.

Chacun a encore à la mémoire les cas de nos majors des bataillons 125 et 126 Landwehr ; l'un exécré, l'autre aimé comme un père ou au moins comme un vrai frère d'armes. La sympathie manifestée au major Turin du bataillon 126 par toute la population vous a dévoilé le vrai militaire soucieux de la discipline, nous aussi devions un hommage à cet officier sans reproches, car pour tous il fut un collègue, mais jamais supérieur dans le sens du mot.

Notre Caisse militaire a été fortement mise à con-

tribution cette année ; à part quelques mécontents (il y en aura toujours), vos délégués ont pu constater à maintes reprises avec quelle satisfaction, avec quelle sincère reconnaissance des familles ont reçu notre assistance discrète.

## **6 février 1918 : revue militaire de 1917**

(...) je vous annonçais l'arrivée d'une compagnie de soldats fribourgeois. Ces Confédérés ont eu un service tout spécial et en somme peu pénible. Patrouilles à nos frontières de la Brévine aux Aiguilles de Baulmes avec des postes répartis (...), le quartier général alimentant ces postes. Dès lors nous avons vu arriver à intervalles assez réguliers des citoyens de la Suisse française et de la Suisse allemande. Le 28 février a lieu la première relève, les soldats fribourgeois partent et sont remplacés par des hommes du 24.

Mentionnons ici que pour la première fois depuis 1914 on entend parler de congés, les hommes ont des dispenses de 24 heures. Le 15 % de l'effectif peut en profiter. Dès lors et durant toute l'année les différentes unités profitent de congés plus ou moins longs qui peuvent s'obtenir avec beaucoup moins de peine.

Les hommes du 24 ne restent que quelques jours, ils sont remplacés par une compagnie du bataillon 15 qui à son tour cède ses can-



tonnements aux troupiers de la 3/70. Cette dernière compagnie laissera un souvenir tout spécial, parce que pour la première fois nous avons le plaisir d'entendre une fanfare de bataillon, le 23 avril on annonce leur départ et nous voyons des troupiers de la 1<sup>re</sup> division les remplacer, c'est la 4/6.

(...) Puis c'est la 3/5 ensuite la 2/3. Ces amis vaudois ne s'ennuient pas à Fleurier. On annonce la mobilisation des bataillons de Landwehr 125 et 126. L'escadron de dragons 2 passe dans notre localité le 11 août pour gagner ses cantonnements qui seront échelonnés le long de la frontière, par contre les guides se rassemblent pour être démobilisés à Morges. Le 19 nous avons un concert offert par la musique du bataillon 42. Ici il est bon de mentionner la fraternisation, le 1<sup>er</sup> août, des hommes de Vaud et de Lucerne, les uns partant les autres

arrivant à Fleurier. Les états-majors des deux compagnies entouraient les autorités communales, tandis que les soldats étaient réunis sous les arbres du Vieux Stand et dégustaient un vin d'honneur. Chants nombreux et bons discours furent prononcés.

Nous voulons mentionner tout spécialement le bon vouloir des confédérés de Lucerne. En maintes occasions ils offrirent leurs bras pour les travaux de la campagne. Généralement ils furent récompensés par leurs occupants, mais quelquefois aussi ils trouvèrent si peu de reconnaissance que c'est tout juste si on ne leur fit pas payer leur travail. Le 10 septembre, la 2/60 (Argovie) remplace les Lucernois ; le 24 du même mois ils sont remplacés par la 2/54 (Bâle).

Nos troupes d'élite partent à la fin de ce mois pour une nouvelle mobilisation ; ils resteront sous les dra-

peaux jusqu'au milieu de janvier. Le 17 octobre arrivent les hommes du 3/97. Le 3 décembre par une forte neige nous avons à loger l'école de recrues d'infanterie de montagne qui arrive complètement épuisée. Les mulets sont le sujet d'une curiosité bien compréhensible.

Successivement nous abritons les troupes du 4/21 qui se rappelleront longtemps de la fête de Noël 1917 passée en pays neuchâtelois. La population n'a pas oublié les fêtes de fin d'année, chaque homme reçut un souvenir et le dimanche 30 décembre, isolément les troupiers dînaient chez les particuliers. La musique du bataillon 21 est restée 3 jours à Fleurier. Elle a donné concert au Vieux Stand, au Casino sans oublier l'Hôpital. La 4/21 a été remplacée par la 4/2 et maintenant nous avons la 4/3.

J'aimerais pouvoir terminer cette courte revue en annonçant à nos après-venants que nous avons la paix. Hélas ! l'avenir est sombre à l'extérieur et à l'intérieur ; quelques groupements ouvriers poussés par des agents étrangers ont eu l'audace d'envoyer un ultimatum au Conseil fédéral demandant la démobilisation générale et qu'aucune mesure ne soit prise contre les déserteurs et les insoumis. Ils appuient leur ultimatum d'une menace de grève générale.

Le Conseil fédéral a répondu en mobilisant la 12<sup>e</sup>

brigade d'infanterie et des éléments de cavalerie. Ce mouvement énergique a été apprécié non seulement par notre population raisonnable mais aussi par nos voisins qui ont eu une bonne presse à notre égard.

### 3 février 1919 : revue militaire de 1918

**[L'énumération des troupes en service au Vallon se poursuit en se terminant ainsi :]** Le 29 mai ces Vaudois sont remplacés par la IV/124 (Genève). Presque tous en charge de famille, ces soldats recueillent, comme tous leurs prédécesseurs notre sympathie. On les aime parce que ce sont des vieux. Leurs familiarités sont paternelles, d'aucuns ne les craignent plus.

Leur temps est également limité ; ils s'en vont pour faire place au bataillon 9 qui détache sa IV<sup>e</sup> compagnie pour venir faire le service dans notre région, service d'agents de police aux frontières et rien de plus. Cette compagnie composée de Vaudois et Valaisans sortait de l'ordinaire parce que troupe de montagne, elle était accompagnée de ses mulets et ses voiturettes basses éveillaient l'attention de nos populations. Ce fut les dernières troupes que nous eûmes à hospitaliser. Notre occupation militaire se terminait d'office par une maladie que l'on a bien voulu appeler « grippe espagnole » mais qui a une origine

plus basse et un nom plus macabre.

Entre-temps nos troupes à nous ont aussi accompli leur devoir. Les voilà qui partent aux frontières ou ailleurs, le 125, le 126, les troupes auxiliaires, ceux de la 1<sup>re</sup> division. Ces braves soldats sont atteints par la maladie. On commence à protester en Suisse. Cependant notre grand général Wille et son chef d'état-major Sprecher lèvent notre Landsturm en pleine épidémie. Les compagnies IV/18 et IV/19 partent au cœur de la Suisse et la grippe fait des victimes chez nos Landsturmiens.

Puis c'est la grève générale qui arrive au moment où les combattants étrangers déposent les armes ; nos soldats de la 2<sup>e</sup> division ne peuvent plus être licenciés. Le Conseil fédéral lève de nouvelles troupes pour maintenir l'ordre. Thurgoviens et Lucernois courent occuper leurs postes de police, tandis que les hommes de la 1<sup>re</sup> division, y compris nos carabiniers neuchâtelois, se rendent aux ordres avec des moyens de fortune. Les cheminots ne marchent pas.

Les soldats de la Suisse romande ont fait tout leur devoir envers la Patrie. Sans se plaindre ils se sont laissés entraîner dans les hôpitaux vaincus par la maladie ; d'autres ont laissé leur corps sur l'autel de la Patrie. Tous ceux qui restent repartiront pour maintenir l'ordre, qui fait notre honneur, celui de faire res-

pecter nos lois et nos devoirs, non pas seulement envers nous-mêmes mais vis-à-vis des nations civilisées, bienveillantes, qui nous surveillent mais qui ne nous ont jamais abandonnées, la France, l'Angleterre, les États-Unis, l'Italie. Elles nous ont rendu largement ce que nous avons fait pour leurs malades et leurs blessés. Elles nous ont donné du pain. L'armistice par ses cloches joyeuses a répandu sur toute la terre ses ondes harmonieuses et bienfaites

(...) En Suisse l'agitation sourde continue. Le Soviet d'Olten ne se déclare pas vaincu malgré la désapprobation qui tombe à coups redoublés sur lui. (...)

## **20 novembre 1919 : revue militaire 1919**

(...) Mais nous voici au 1<sup>er</sup> août, tandis que dans tous les villages on se prépare à honorer la mémoire de nos collègues morts au service de la Patrie, tous victimes de la grippe, voici que les

Conseil fédéral fait une nouvelle levée de troupes. Il faut coûte que coûte maintenir l'ordre, menace de grève, adhésion à la troisième Internationale ! Alors nous voyons une chose magnifique, une fois de plus nos soldats partent, quelques unités il est vrai, mais ils partent avec la ferme volonté de maintenir l'ordre et il en fut ainsi fait.

Les amateurs de troubles venaient de recevoir un

blâme sévère de ceux même qu'ils croyaient avoir dans leur manche. Le peuple suisse est mûr pour des changements dans nos rouages administratifs, il ignore et entend ignorer le mouvement révolutionnaire anarchiste que des étrangers désirent nous imposer. Nous n'accepterons jamais cette imposition. (...)

**D. E.**

**Nous n'avons coupé de ces textes que des passages de peu de signification pour le lecteur, soit parce qu'ils rappelaient des aspects mentionnés l'année précédente, soit parce qu'ils concernent la grande politique internationale et qu'ils sont formulés en termes tellement généraux qu'ils nécessiteraient des développements importants pour être significatifs.**

**Ces textes nous montrent que le service rendu à la patrie n'était pas une évidence à une époque où l'assurance de perte de gains n'existait pas et à laquelle chaque jour de service militaire pouvait être un jour de salaire perdu, selon le bon vouloir du patron. On voit également que le problème se posait le plus fortement avec les hommes de la Landwehr, le plus souvent mariés, pères de familles nombreuses en bas âge. On comprend donc qu'un contact compréhensif pouvait s'établir entre les soldats d'autres cantons effectuant leur service au Val-de-Travers et une population locale consciente des problèmes laissés aux domiciles de ces visiteurs forcés.**